



Le Conseil national et les 20 groupes régionaux

L'ABF est composée de 20 antennes régionales, chacune composée d'un conseil d'administration, élu par ses adhérents. De ce conseil est issu un bureau dont le ou la président(e) est le représentant du groupe au Conseil national.

Le Conseil national est composé des présidents des 20 groupes régionaux. Il est l'organe délibérant de l'association. Chaque groupe régional est représenté par un titulaire au conseil national.

À chaque membre titulaire correspond un suppléant, un vice-président de groupe qui peut siéger au conseil national en cas d'absence du titulaire ou de son élection au bureau national.

Le conseil national élit en son sein les membres du Bureau national de l'ABF.

```
format('Y'); $membreQ = $base->query("SELECT M.id_region, A.nom, A.prenom, A.pro_etablissement,
A.pro_ville, A.photo_url, R.nom AS nom_region FROM ca_membre M, adhesion A, rubrique_region R WHERE
M.annee = (SELECT MAX(annee) FROM ca_membre WHERE annee num_rows; $nb_col = ceil($nb_liste / 3); for
($i = 0; $i < $nb_col; $i++) { echo '
'.mb_strtoupper($membre['nom_region']).'
'.mb_strtoupper($membre['nom']).'
'.mb_strtoupper($membre['prenom']).'
'.mb_strtoupper($membre['pro_etablissement']).'
'.mb_strtoupper($membre['pro_ville']).'
'; echo '
'; } echo " ; } ?>
```